

# Diagnostic de performance énergétique - logement (6.1)

N°:	DP06061070	Date :	13/11/2006
Valable jusqu'au :	13/11/2016	Diagnostiqueur :	<b>MAURIN PASCAL</b> <b>SESO</b> <b>78 RUE VICTOR HUGO</b> <b>24000 PERIGUEUX</b>
Type de bâtiment :	MAISON		
Année de construction :	1970		
Surface habitable :	120		
Adresse :	LA PLACELLE 24 TREMOLAT		
Propriétaire :	OUI	Propri. Des installations communes (s'il y a lieu) :	
Nom :	SUCCESSION GILBIN	Nom :	
Adresse :	IDEM	Adresse :	

## Consommations annuelles par énergie

obtenu par la méthode  version  Prix moyen des énergies indexées au

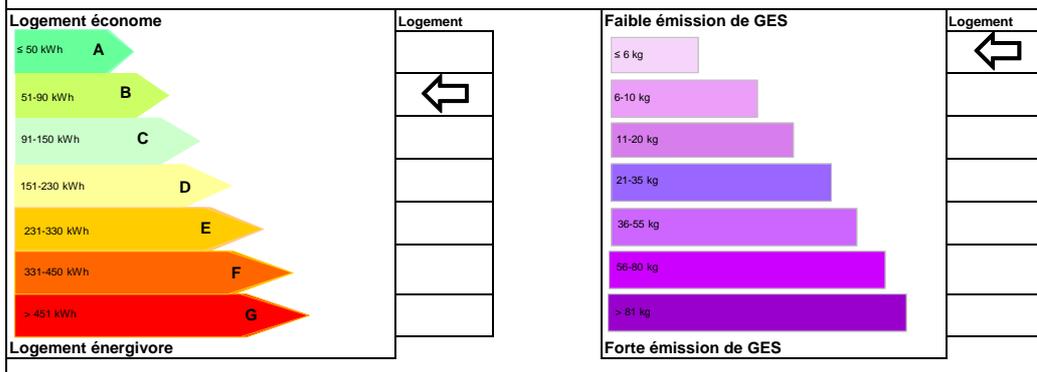
	Consommations en énergie finale		Consommations en énergie primaire		Frais annuels d'énergie	
	détail par énergie et par usage en kWh <sub>ef</sub>		détail par usage en kWh <sub>ep</sub>			
<b>Chauffage</b>	0 kWh <sub>ef</sub>	pas de système	0 kWh <sub>ep</sub>		#VALEUR!	€ TTC
	0 kWh <sub>ef</sub>	sans objet				
<b>Eau chaude sanitaire</b>	2728 kWh <sub>ef</sub>	électrique	7039 kWh <sub>ep</sub>		247	€ TTC
	0 kWh <sub>ef</sub>	sans objet				
<b>Refroidissement</b>	0 kWh <sub>ef</sub>	électrique	0 kWh <sub>ep</sub>		0	€ TTC
<b>Consommations d'énergie pour les usages ércensés</b>			7039 kWh <sub>ep</sub>		#VALEUR!	€ TTC

**Consommations énergétiques**  
(en énergie primaire)  
**pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement**

**Émissions de gaz à effet de serre (GES)**  
**pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement**

Consommation conventionnelle : **59 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>.an**

Estimation des émissions : **1 kg <sub>eqCO2</sub>/m<sup>2</sup>.an**



## Diagnostic de performance énergétique - logement (6.1)

25

Descriptif du logement et des équipements

Logement	Chauffage	Eau chaude sanitaire
Murs <b>PARPAINGS/PIERRES</b>	Système <b>NEANT</b>	Système <b>ELECTRIQUE</b>
Toiture <b>COMBLES PERDUS</b>	Ametteurs	
Menuiseries <b>BOIS SIMPLE VITRAGE</b>	Inspection > 15 ans	
Plancher bas <b>HOUDIS BETON</b>		
Energies renouvelables	Quantité d'énergie d'origine renouvelable	kWh <sub>EP</sub> /m <sup>2</sup> .an
Type d'Equipements présents utilisant des énergies renouvelables		

### **Pourquoi un diagnostic**

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

### **Consommation conventionnelle**

Ces consommations sont dites conventionnelles car calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard.

### **Conditions standard**

Les conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

### **Constitution des étiquettes**

La consommation conventionnelle indiquée sur l'étiquette énergie est obtenue en déduisant de la consommation d'énergie calculée, la consommation d'énergie issue éventuellement d'installations solaires thermiques ou pour le solaire photovoltaïque, la partie d'énergie photovoltaïque utilisée dans la partie privative du lot.

### **Énergie finale et énergie primaire**

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course. L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

### **Usages recensés**

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement. Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson ou l'électroménager ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

### **Variations des des conventions de calcul et des prix de l'énergie**

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic. Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

### **Énergies renouvelables**

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure et utilisées dans la maison.

## Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

### Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

#### Chauffage

- Réglez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19 °C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'occupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors-gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.
- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.

#### Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

#### Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.
- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et nettoyez régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchiez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

#### Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

#### Autres usages

##### Eclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques,...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

##### Bureautique / audiovisuel :

- Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

##### Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).

## Diagnostic de performance énergétique — logement (6.1)

### Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Les consommations, économies, efforts et retours sur investissement proposés ici sont donnés à titre indicatif et séparément les uns des autres. Certains coûts d'investissement additionnels éventuels (travaux de finition, etc.) ne sont pas pris en compte. Ces valeurs devront impérativement être complétées avant réalisation des travaux par des devis d'entreprises. Enfin, il est à noter que certaines aides fiscales peuvent minimiser les coûts moyens annoncés (subventions, crédit d'impôt, etc.). La TVA est comptée au taux réduit de 5,5 %.

Mesure d'amélioration	Nouvelle consommation conventionnelle	Effort d'investissement €	Economies 	Rapidité du retour sur investissement 	Crédit d'impôt
CHAUFFAGE CENTRAL AU GAZ		€€€€	NEANT	NEANT	

Commentaires : **MAISON SANS MODE DE CHAUFFAGE**

<b>Coût approximatif d'investissement</b> 1 Euro : moins de 200 TTC 2 Euros : entre 200 et 500 TTC 3 Euros : entre 1000 et 5000TTC 4 Euros : plus de 5000 TTC	<b>Economies</b> 1 étoile : moins de 100€TTC 2 étoiles : entre 100€ et 200€TTC 3 étoiles : entre 200 et 300€ TTC 4 étoiles : plus de 300€TTC	<b>Temps de retour / investissement</b> 4 macarons : moins de 5ans 3 macarons : entre 5 et 10ans 2 macarons : entre 10et 15ans 1 macaron : plus de 15ans
---	--	--

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y !  
[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Pour plus d'informations : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) ou [www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr)